

SURVILLIERS

Magazine N°123

Hiver 2015

ZOOM SUR...

LES CHANTIERS DE 2015

JEUNESSE

PLU

CADRE DE VIE

ECONOMIES

TRAVAUX

CULTURE

SITE INTERNET

PAIEMENT EN LIGNE

> p.8

DOSSIER

Intercommunalité :
nouveau territoire

> p12

JEUNES

Ouverture du
Relais Jeunes

> p14

SENIORS

Maintien à domicile :
portage de repas

> p15



EXPOSITIONS

**Du 10 janvier au 7 février,
Bibliothèque municipale**

LA NOUVELLE-ZÉLANDE, UN TERRITOIRE MÉCONNU

À partir des deux romans de Sarah LARK *Le pays du nuage blanc* et *Le chant des esprits*, nous vous proposons de découvrir la faune, la flore de la Nouvelle-Zélande, ainsi que la culture Maori.

Renseignements : 01.34.68.54.73

VIE SPORTIVE

Dimanche 15 février

STAGE DE ZUMBA

T-Vibz Dance

De 14h30 à 16h30 au gymnase

Thème : Super-héros

Tarifs : 10€ adulte, 7€ -12ans

Renseignements :

tvibzdance@gmail.com -

06.13.11.67.26



Jeu 12 mars

CONCOURS DE PÉTANQUE

Lou-Cigalou Pétanqueurs

Terrain de pétanque

Concours réservé aux plus de 55 ans

Renseignements : 06.87.20.22.41

Samedi 11 avril

CONCOURS DE PÉTANQUE

Lou-Cigalou Pétanqueurs

Concours officiel Triplette toute catégorie (licence obligatoire).

Renseignements : 06.87.20.22.41

LES RENDEZ-VOUS DE LA BERGERIE

Les 10, 11, 12, 17 et 18 avril

LA DÉBANDA DE PIÈCES, Les Tréteaux

Renseignements et réservations : Valérie MARIE 01.34.68.34.35

Du 9 au 10 mai

TROIS FAVORITES POUR UN CÉSAR, Almécodia

Une nuit au Château de Versailles : La Reine, délaissée, règle ses comptes avec le Roi Louis XIV et ses favorites, Mlle de La Vallière, Mme de Maintenon et Mme de Montespan.

Renseignements et réservations au 06.89.66.41.21

Prochainement

Underground Comedy Club

L'Underground Comedy Club c'est l'une des 10 meilleurs sènes humoristiques de Paris... qui s'invite à Survilliers.

Venez découvrir prochainement les stars de l'humour d'aujourd'hui et celles de demain.



Dimanche 12 avril

ZUMBA

T-Vibz Dance

À partir de 14h30 au gymnase

Tarifs : 10€ adulte, 7€ -12ans

Renseignements : tvibzdance@gmail.com

com - 06.13.11.67.26

CONCERTS

Samedi 21 mars

ÉCOLE DE MUSIQUE

CONCERT

DE FLÛTES

20h30 au Théâtre

de la Bergerie



Samedi 28 mars

ÉCOLE DE MUSIQUE

CONCERT DES ÉLÈVES

20h00 au Théâtre de la Bergerie

SENIORS

Vendredi 20 février

GOÛTERS ET ANIMATIONS

De 14h00 à 17h00 au carré galerie de la Bergerie

Mercredi 25 février

REPAS MENSUEL

Mercredi 18 mars

REPAS MENSUEL

Vendredi 20 février

GOÛTERS ET ANIMATIONS

De 14h00 à 17h00 au carré galerie de la Bergerie

ÉCOLES

Vendredi 6 février

LOTO « ASIE-CYCLETTE »

Loto organisé par l'école élémentaire du Colombier au profit de l'association « Asie-Cyclette » à partir de 19h à la Salle des fêtes

Mercredi 15 avril

CROSS DES ÉCOLES

Loto organisé par l'école élémentaire du Colombier au profit de l'association « Asie-Cyclette » à partir de 19h à la Salle des fêtes

Vendredi 19 juin (à confirmer)

KERMESSE DES ÉCOLES





Meilleurs voeux à tous les survillois 2015, une année riche en nouveautés

Mes chers concitoyens,

Nous avons décidé à la suite du dernier conseil municipal de supprimer cette année la cérémonie des vœux, afin que chacun prenne conscience de la brutale réduction des dotations de l'État qui nous contraint à réduire nos dépenses. C'est donc au travers de notre bulletin que je vous adresse, ainsi qu'à vos familles, tous mes meilleurs vœux.

Nous ignorions à l'époque que 2015 allait démarrer, par la folie de terroristes, dans le sang. Nous ne céderons ni au découragement, ni à la peur et continuerons à œuvrer pour le bien commun et la liberté de tous. Le peuple français, soutenu par le monde entier, a immédiatement montré qu'il savait réagir et faire front devant la barbarie. Faisons le vœu que nos politiques s'allient pour trouver les meilleures solutions afin d'affronter cette nouvelle forme de guerre.

2015 sera une année importante pour notre village et notre territoire :

Notre PLU doit rentrer en vigueur à l'été et avec lui, le vrai lancement du projet gendarmerie. Ce sera une nouvelle page de l'histoire de Survilliers. Il est de notre devoir de trouver un juste équilibre entre offre de terrains ou de logements, de l'activité pour créer de l'emploi et des ressources nouvelles permettant ainsi de maintenir l'offre de services à la population en dépit de la diminution des ressources. C'est notre avenir et celui de nos enfants qui se dessine ! Conserver l'esprit village de notre commune en maîtrisant sa croissance est l'objectif de toute notre action.

Durant l'année, nous connaissons enfin la décision sur le futur périmètre de notre communauté. Si comme nous l'avons demandé, nous obtenons que celle-ci englobe les communes

du Grand Roissy, nous aurons réussi à garder la maîtrise sur le développement exceptionnel de ce territoire.

La diminution des dotations de l'État va nous conduire à nous organiser différemment pour conserver les services qui sont aujourd'hui proposés à notre population avec comme objectif de maintenir une pression fiscale plus faible que nos voisins. Notre personnel a compris les enjeux et nous le remercions pour son implication.

Nous ferons aussi un bilan de la première année des NAPS. Nous avons pu démarrer cette nouvelle organisation, certes, discutable, mais qui nous est imposée, dès la rentrée et avec des activités variées. Ce bilan nous permettra de faire des adaptations dans le cadre de ce qui peut être autorisé par l'inspection académique et de notre capacité à trouver des animateurs.

« CONSERVER L'ESPRIT VILLAGE DE NOTRE COMMUNE EN MAÎTRISANT SA CROISSANCE EST L'OBJECTIF DE TOUTE NOTRE ACTION. » Cette année, nous devrions obtenir aussi l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école du Colombier. Je remercie nos enseignants pour leur implication malgré les difficultés rencontrées.

Voilà ce qui va constituer les points forts de l'année, et nous y mettrons toute notre énergie.

Une nouvelle fois, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous adresser tous nos vœux de santé, de bonheur et de réussite dans vos projets.

Je souhaite à nos associations, qui sont le poumon de notre village, de continuer à porter haut les couleurs de Survilliers, réussite à notre nouvelle association pour les jeunes, et pour nos entreprises, nos commerçants et artisans, succès dans leurs activités.

SOMMAIRE

 RETOUR EN IMAGES <p.4

 À LA UNE <p.8
Les chantiers de 2015

 PAROLES AUX ÉLUS <p.11
Nadine Racault : Les Nouvelles Activités Périscolaires

 DOSSIER <p.12
Intercommunalité : nouveau découpage territorial

 NOS JEUNES <p.14
Ouverture du Relais Jeunes

 NOS SENIORS <p.15
Maintien à domicile : portage des repas

 À L'ÉCOLE <p.16
Projet Asie-Cyclette

 SPORTS <p.17
Le karaté

 BIBLIOTHÈQUE <p.18

 ASSOCIATIONS <p.20
Football / Apprendre les langues européennes

RETOUR EN IMAGES

3 DÉCEMBRE VOYAGE DES SENIORS À GENGENBACH

Le 3 décembre dernier, un autocar emmenait nos séniors vers Strasbourg.

Le bateau les attendait pour commencer cette mini-croisière sur le canal du Rhin. Visites de marchés de Noël, dégustation dans une cave, mais aussi visite de Strasbourg et d'un centre d'horlogerie.

Puis une halte leur a été proposée à Gengenbach au centre de la forêt noire où un merveilleux marché de Noël était installé. Les fenêtres de la mairie constituaient le calendrier de l'Avent et une image s'ouvrait par jour.

Le 4ème jour, retour « un peu mouillé » vers Survilliers.



12 DÉCEMBRE MARCHÉ DU GOÛT DE NOËL À R. ROLLAND

Le marché de Noël organisé par l'école élémentaire Romain Rolland a attiré de nombreux élèves accompagnés de leurs familles. Le Père Noël leur a rendu visite et a écouté attentivement leurs chansons.





**16 ET 18 DÉCEMBRE
VISITE DU PÈRE NOËL
DANS LES ÉCOLES**

Le Père Noël a visité chacune de nos écoles et a reçu avec plaisir les dessins et les chansons offerts par les élèves de maternelle.

**16 ET 18 DÉCEMBRE
VISITE DU PÈRE NOËL
DANS LES ÉCOLES**

En élémentaire, il a pris des bains de foule et a vite été entouré par les enfants.



**19 DÉCEMBRE
CONTE PYROTECHNIQUE DE NOËL**

Musique, effets lumineux et feux d'artifice contaient comment le Père Noël, les rennes et les lutins remplacèrent le traîneau cassé avant la nuit de Noël.

Le bouquet final fut ponctué par l'apparition au balcon de la mairie du Père Noël aux côtés de Monsieur le Maire.





PROTECTION DES ANIMAUX DOMESTIQUES

Dangers domestiques : comment protéger vos chiens et chats ?

Attention aux produits toxiques : anti-limaces, désherbants, anti-rongeurs et également anti-gel.

Attention aux plantes ornementales : elles provoquent une inflammation de l'estomac se manifestant par des vomissements. Quelques plantes plus toxiques provoquent des troubles cardiaques : muguet, digitale.

Attention à l'ingestion de corps étrangers : ne jamais laisser traîner ce qui pourrait être avalé.

Les fenêtres oscillo-battantes : des pièges à chat ! Le chat se retrouve bien souvent coincé et sa circulation sanguine est compromise, entraînant des dommages irréremédiables, ou mortels.

Vous êtes responsables de vos animaux ! Ne les abandonnez pas !

La divagation des animaux est interdite. Le maire peut faire appel au service compétent (police municipale, fourrière,...). Le recours aux services d'incendie ne peut être admis que si l'animal nécessite des soins ou s'il y a risque pour la santé publique.

Les chiens de 1ère et 2ème catégories doivent être tenus en laisse et muselés. Leurs propriétaires doivent être titulaires d'un permis de détention.

Enfin, les sapeurs-pompiers sont confrontés à un risque nouveau : la capture des NAC (Nouveaux Animaux de Compagnie) : serpents, scorpions, araignées et autres créatures sympathiques....

ZONE



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Au centre du village, la vitesse est limitée à 30km/h.

SENIORS

Atelier mémoire tous les lundis de 10h00 à 12h00 à la salle du Conseil de la Mairie.

Pour booster vos neurones !

Renseignements :
Sandrine LADAME au 01.34.68.16.84

NOUVEAU SERVICE À SURVILLIERS

AVO-DROITS

Cette nouvelle association vous propose à partir du samedi 14 février du conseil juridique. Une avocate Survilloise vous accueille en Mairie, sur rendez-vous uniquement, Renseignements au : 06.80.21.34.01



DÉCHÈTERIES

Les déchèteries de Plailly, Bouqueval, Gonesse et Sarcelles vous accueillent gratuitement toute l'année.

Parce qu'une ville propre et bien tenue est l'affaire de tous !

Renseignements : www.sigidurs.fr



FÊTE DE LA MUSIQUE 2015

Vous êtes musicien ou vous faites partie d'un groupe ? La ville n'attend que vous pour la Fête de la Musique 2015 ! Manifestez vous !

Pour proposer votre candidature bénévole ou pour tout renseignement :
Morgane URBAIN – urbain@roissy-online.com – 01.34.68.16.85



THÉÂTRE
DE LA
BERGERIE



ALMECODIA présente

TROIS FAVORITES POUR UN CÉSAR

UNE COMÉDIE HISTORIQUE DE YVANE TOULETAN

humoristique

« Le théâtre de la bergerie de Survilliers ouvre ses portes à des pièces jouées à Paris... quel bonheur ! Une pièce hilarante et légère à voir absolument. » Pierre R.

« Une bonne partie de rire orchestrée par des comédiens de qualité... Je reviendrai. » Amandine C.

Avec
Noëlie AILLAUD
Florian BAUSSAND
Anne-Christine CARO
Guillaume CLEMENT
Daniel COUNILLET
Alexandra DESLOIRES
Laëtitia DUMONT
Stéphanie SOUFFIR

Mise en scène
Yvane TOULETAN

DIMANCHE

Revient à Survilliers les 9 et 10 mai

Réservations
06 89 66 41 21

Tarif unique 10€

3 favorites pour 1 césar

Numéro de licence 50 452 24

LA VILLE AMÉLIORE LE CADRE DE VIE DES SURVILLOIS !

Deux chantiers majeurs verront le jour en 2015.

Côté sport : un gymnase relooké

La réfection tant attendue de la toiture du gymnase vient finaliser les travaux de réhabilitation et de peinture déjà effectués.

Côté École

Projet de rénovation de la cour d'école de la maternelle du Colombier . La cour d'école élémentaire du Colombier devrait voir son revêtement refait si le dossier de financement commun du Conseil Général et de la CARPF est accepté.

Les services municipaux poursuivent les travaux de réfection des salles de classe du Frémin et du Colombier pendant les vacances scolaires.

SITE INTERNET

Sortie le 2 février du nouveau Site Internet de notre commune ! Résolument en accord avec notre temps, il se veut simple, interactif, évolutif. Proche de vos attentes, vous y trouverez toutes les informations utiles du quotidien pour toujours plus de proximité entre vous et nous.

www.survilliers.fr



UNE ÉTAPE IMPORTANTE : DOTER SURVILLIERS D'UN PLU

Après la réunion publique du 2 décembre dernier, le processus suit son cours. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) entrera en vigueur en 2015 et remplacera le POS : Plan d'Occupation des Sols, qui régit actuellement les règles d'urbanisme de la commune. Ce document réglementaire de planification à moyen terme détermine de manière simple les règles d'urbanisme selon un schéma de développement prévisionnel. 2015, verra donc le démarrage concret du projet de Gendarmerie qui était lié à ce PLU.

REDYNAMISER LA CULTURE : DE LA DIVERSITÉ !

Malgré la diminution logique et attendue des budgets de « loisirs », la commission Culture veille à ce que l'on ne tue pas la « culture » ! S'il est important d'avoir de bonnes jambes, il faut veiller aussi à entraîner la tête ! Car des jambes sans tête ... (vous devinez où cela mène !)

Tout en maintenant les importants acquis que sont nos trois troupes de théâtre, notre école de musique et notre bibliothèque, il s'agit de diversifier notre offre culturelle répondant au slogan : la culture pour tous.

Bénéficiant d'une très belle salle de spectacle (la salle Jean Anouilh) les membres de la commission culture oeuvrent à la promotion de la salle. Survilliers accueille donc en 2015, des troupes s'étant produites sur Paris, Alcomédia avec sa pièce « les 3 favorites », un groupe de musique antillaise Misik an chay, la 10ème meilleure scène parisienne du moment avec les comiques (stand up) de l'Underground Comedy Club, un fameux groupe de flamenco mais aussi l'ensemble musical MagYx, la célèbre pièce de Laurent Baffie « Toc Toc », la comédie musicale « Les Chup's » et un groupe de Heavy Metal.

Sylvie Gohin, responsable de l'École de Musique, organise un grand concert avec l'ensemble de violons de Survilliers, un trompettiste et un organiste, dans l'Église Saint-Martin et travaille sur un projet de flûte contemporaine.

Sans oublier les représentations de nos troupes de théâtre. Survilliers offre une tribune à tous les talents !

CHANTIERS DE 2015

ÉCONOMIES



Ce chantier est bel et bien lancé. La bataille pour la réduction des coûts ne date pas d'aujourd'hui. La nomination de Daniel Benagou, en tant qu'élu délégué aux achats, vient renforcer la détermination de l'équipe municipale de réduire les dépenses de fonctionnement. L'objectif fixé en 2015 est une réduction de 125 000€.

En perspective, la réduction des dépenses d'énergie constitue le gros dossier de l'année.

ENVIRONNEMENT/CADRE DE VIE

Embellissement de la commune, aménagement d'un sentier-balade faisant le tour de notre village, la commission environnement menée par Alain Véron, poursuit ses actions pour cultiver l'esprit « campagne » de notre village et valoriser son patrimoine environnemental.



PORTAIL FAMILLE



Pour faciliter les démarches des parents, la municipalité met en place très prochainement le Portail Famille. Le portail famille, accessible via Internet, vous permettra d'accéder aux services scolaires et périscolaires : restauration, accueils du matin et soir, mercredis loisirs, centre de loisir. Chaque famille via un identifiant et mot de passe pourra réaliser les inscriptions, suivre ses factures et payer en ligne ! Très pratique pour les parents qui travaillent ! Survilliers modernise son administration pour que l'accès aux services soit simple pour tous.

PAIEMENT EN LIGNE

Plus besoin de se déplacer en Mairie... de la maison, du bureau et en quelques clics, vous réglerez vos factures en ligne, par paiement sécurisé. Survilliers se met au paiement en ligne, via Internet. Les services en Mairie continueront bien entendu de vous accueillir.

LA POLITIQUE JEUNESSE DE LA VILLE ÉVOLUE !

Jusqu'à présent l'action envers la Jeunesse s'exerçait seulement pendant les congés scolaires au sein d'une structure dite « multi-sports ».

Cette formule « municipale » a permis à Xavier Bizet et ses animateurs d'encadrer les jeunes durant de longues années en mettant à disposition nos installations sportives. Cette structure qui a remporté un franc succès présentait certaines lourdeurs et ne répondait que partiellement aux besoins des Jeunes puisqu'elle n'était active que pendant les vacances scolaires.

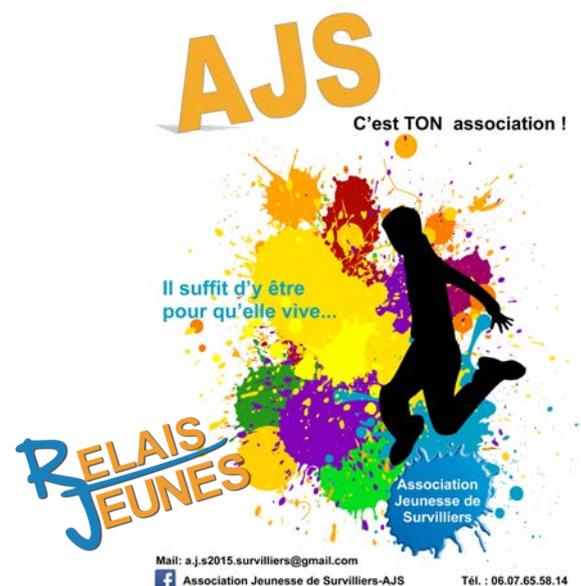
Un cap a été passé avec la création du Relais Jeunes (voir article ci-après), structure municipale et la création d'une association des jeunes de Survilliers. Emanciper nos jeunes, les responsabiliser, l'association a été créée pour qu'ils soient les acteurs de leurs projets !

L'association souhaite monter des projets culturels, de loisirs et bien entendu sportifs.

Pour reprendre leur slogan « Il suffit d'y être pour qu'elle vive ! »

Elle a besoin de vous, elle a besoin des jeunes.

Renseignements : Estelle Boissard - 06.07.65.58.14 - a.j.s2015@gmail.com





4090 c'est le nombre de survillois en 2015
(nombre d'habitants officiel retenu par INSEE suite au dernier recensement)

Les dotations de l'État à la commune
baisseront de **14 000€** par an jusqu'en 2017

75 000€ c'est le coût des NAPS à Survilliers sur une année

50 000€ sont supportés par la commune

Le saviez-vous ?

Les dépenses en énergie de la commune (eau, électricité, gaz) représentent **23%** des charges (hors personnel).

Quand nouveaux outils de **COMMUNICATION** riment avec économie !

Votre bulletin... devient Survilliers Magazine.
La nouvelle maquette est faite en interne.

L'impression est externalisée.

De **2,10€** par exemplaire, il passe à **0,69€**

Soit **67%** d'économie.

Il vous sera prochainement proposé en version dématérialisée pour les survillois qui ne souhaitent plus recevoir la version papier.

NOUVEAU SERVICE AUX SURVILLOIS

FORMATION

EMPLOI

Guid'Emploi

Une équipe d'élus est à votre disposition pour vous...



PERMANENCE TOUS LES MARDIS
de 9h à 12h en Mairie
et sur RDV au 01 34 68 34 35

LES VŒUX DU MAIRE ANNULÉS

Les traditionnels vœux du Maire aux associations n'ont pas eu lieu cette année. Dans un contexte où les diminutions des dotations de l'État affectent nos finances locales, M. Le Maire et ses adjoints ont pris la décision d'annuler cette cérémonie.

Comme le souligne A. ROLDAO-MARTINS, adjoint aux finances « *Il nous a paru difficilement concevable de demander à chacun des efforts, en cette période de rigueur budgétaire, sans pour autant montrer l'exemple. Les survillois comprendront à l'évidence cette décision.* »

Plus qu'une économie : un symbole fort !



NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

DEPUIS LA RENTRÉE SCOLAIRE 2014-2015, LA COMMUNE A MIS EN APPLICATION LA RÉFORME OBLIGATOIRE DES RYTHMES SCOLAIRES, IMPOSÉE PAR LE GOUVERNEMENT, COMPRENANT LES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES DITES NAPS. L'ÉQUIPE MUNICIPALE ET LES SERVICES MUNICIPAUX ONT EU À CŒUR DE DÉFINIR UNE ORGANISATION DE LA SEMAINE QUI SOIT LA MOINS PERTURBANTE POSSIBLE POUR LES FAMILLES. ENFANTS ET PARENTS VOIENT LEUR RYTHME ET HABITUDES MODIFIÉS, CE QUI SUSCITE UN CERTAIN NOMBRE DES QUESTIONS. RETOUR SUR LES INTERROGATIONS QUE VOUS VOUS POSEZ.

SURVILIERS MAG : Mme Racault, pourquoi ne pas avoir choisi le mercredi matin pour les NAPS ?

N. RACAULT : Les textes officiels insistent sur le fait que les 5 matinées sont réservées au temps scolaire. En tant que commune, nous ne pouvons pas déroger à ce principe.

SURVILIERS MAG : Les nouvelles activités périscolaires : obligatoires ou pas ?

N. RACAULT : Non, les activités proposées ne sont pas obligatoires. Les parents peuvent décider d'inscrire ou de ne pas inscrire leurs enfants.

SURVILIERS MAG : Quand se déroulent les NAPS ?

N. RACAULT : Nous avons fait le choix des NAPS sur une après-midi pour les primaires (mardi pour R. Rolland, jeudi pour le Colombier). Cela permet aux enfants d'avoir deux activités différentes sportives et culturelles. Pour les maternelles, nous avons préféré prévoir 45 min chaque jour.

SURVILIERS MAG : Pourquoi ne pas avoir prévu un après-midi de NAPS pour les maternelles ?

N. RACAULT : Cette durée nous paraît plus adaptée aux rythmes des enfants de cet âge. Avec cette

réforme les tout-petits sont plus fatigués (n'oublions pas qu'ils ont à présent 5 jours d'école et non plus 4). Ce choix a été fait en concertation avec les parents élus, les enseignants, les ATSEMS, les animateurs et leurs encadrants. Il paraît difficile d'imaginer que ces tout-petits puissent faire 3 heures d'activités à la suite, alors qu'il leur est difficile de se concentrer plus de 30 minutes. De plus les après-midis sont

soumises à dérogation de l'Inspection académique. Toutefois des concertations sont en cours avec les parents élus, les enseignants et la Mairie. Si nous décidions de modifier le rythme à la rentrée prochaine, nous devrions en alerter l'inspection académique avant le 13 mars et attendre son accord pour une nouvelle mise en place.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les services périscolaires disposent de leur propre règlement intérieur

Avant et après la classe et lors de la restauration scolaire le midi, les élèves sont sous la responsabilité de la commune. Pour tout renseignement, contacter Aline Toussaint.

SURVILIERS MAG : Pourquoi ne pas avoir choisi le vendredi après midi pour les NAPS ?

N. RACAULT : L'inspectrice d'académie nous a rappelé que cette organisation est soumise à dérogation car elle n'est pas dans l'intérêt de l'enfant.

Les associations nationales de parents d'élèves ont souligné que

libérer le vendredi après-midi sans avoir école le samedi matin serait une erreur car plus la coupure du week-end est longue, plus la reprise des apprentissages scolaires est difficile. De plus, cette option ne ferait que surcharger une semaine déjà lourde, sans interruption. Enfin, entrent en jeu des réalités économiques qui nous amèneraient à doubler l'équipe d'intervenants, ce que nous sommes dans l'incapacité de mettre en place.

SURVILIERS MAG : Qui anime les NAPS ?

N. RACAULT : Pour les élèves du primaire, la Mairie a affecté du personnel de l'accueil de loisirs qui fournit un travail quotidien important afin qu'elles conviennent tant aux élèves qu'aux parents. Des professeurs de sport diplômés viennent également en soutien.

Pour les maternelles, les ATSEMS prennent à cœur, d'encadrer, d'animer, de créer des ateliers en fonction des saisons et des événements tels que Noël, Pâques... Il ne s'agit pas de garderie. La Mairie, comme elle s'y était engagée, a mis en place en parallèle une garderie encadrée par des animateurs pour les enfants qui ne souhaitent pas participer aux ateliers. Il convient d'ailleurs de rappeler que celle-ci est gratuite.

SURVILIERS MAG : Les NAPS nécessitent donc du personnel supplémentaire. Qui finance ?

N. RACAULT : C'est la commune qui

prend en charge cette nouvelle dépense dans son budget. La commune a opté pour la gratuité des activités depuis leur mise en place. Nous avons souhaité offrir le meilleur pour l'avenir des élèves en proposant des activités de qualité. Mais l'addition est lourde ! L'État ne participe qu'à hauteur de 50€ par an par enfant quand la facture s'élève à 150€ par enfant.

Une réflexion est en cours sur la participation financière symbolique des parents à ces activités pour la rentrée prochaine si l'État décide de réduire ou de supprimer son aide financière.

SURVILIERS MAG : Les familles sont elles satisfaites ?

N. RACAULT : En décembre, nous avons adressé aux familles un questionnaire. Malheureusement nous n'enregistrons que 23% de retours. Cette réforme n'est pas sans conséquence sur l'organisation familiale, certains enfants sont fatigués, notamment les tout-petits. Il n'est pas aisé de répondre aux contraintes des familles tout en appliquant les dispositions légales et en minimisant l'impact financier. Nous nous attachons avant tout à veiller au bien-être des enfants.

SURVILIERS MAG : Un mot pour conclure, Mme Racault ?

N. RACAULT : Je voulais simplement rappeler que nous comptons sur tous les parents pour respecter les règles d'inscription ou de prévenance des absences des enfants. Les conséquences peuvent en effet être lourdes sur l'organisation et le respect des taux d'encadrement ! Merci à tous.

LOI MAPTAM

27/01/2014

La loi MAPTAM du 27/01/2014 fait obligation au Préfet de Région de regrouper les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale situés dans les départements de Grande Couronne, y compris le Val d'Oise, dont le siège se situe dans l'unité urbaine de Paris, pour former un ensemble d'au moins 200 000 habitants. (Art.10 de la dite loi)

UNE MUTATION MAJEURE SUR NOS TERRITOIRES

Le fonctionnement de nos institutions est très complexe. Depuis maintes années, notre attention est attirée sur la nécessité de réformer l'État, notamment les collectivités territoriales. Le redécoupage de nos régions est un sujet d'actualité sur lequel il est possible de s'interroger, notamment sur la réalité des économies d'échelle qui seront dégagées. Beaucoup moins médiatisé, le redécoupage de nos communautés d'agglomération. C'est une mutation majeure qui est en cours sur nos territoires : les Préfets de Région ont reçu des instructions pour procéder à un redécoupage des communautés d'agglomération. Le projet consiste à créer des entités d'environ 200 000/ 300 000 habitants (des métropoles) pour dynamiser les actions industrielles ou économiques.

QUEL AVENIR POUR LA CARPF ?

Sur notre territoire, ce redécoupage peut surprendre. En effet, il ne sera pas l'aboutissement du Grand Roissy pour lequel divers élus locaux se sont engagés depuis des années. Le Grand Roissy semblait pourtant aller dans le sens de la réforme qui préconise de regrouper des communes autour des pôles économiques. N'oublions pas que nos élus locaux travaillent chaque jour à faire valoir la renommée internationale de Roissy pour attirer des investisseurs.

Le futur EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) sera amputé d'environ un tiers des communes contributrices de Roissy, qui seront rattachées au Grand Paris (baptisé Métropole Paris).

Concrètement, le préfet a décidé la fusion de notre Communauté d'Agglomération Roissy Porte de France avec la Communauté d'Agglomération Val de France (qui comprend Arnouville-lès-Gonesse, Bonneuil-en-France, Garges-lès-Gonesse, Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel).

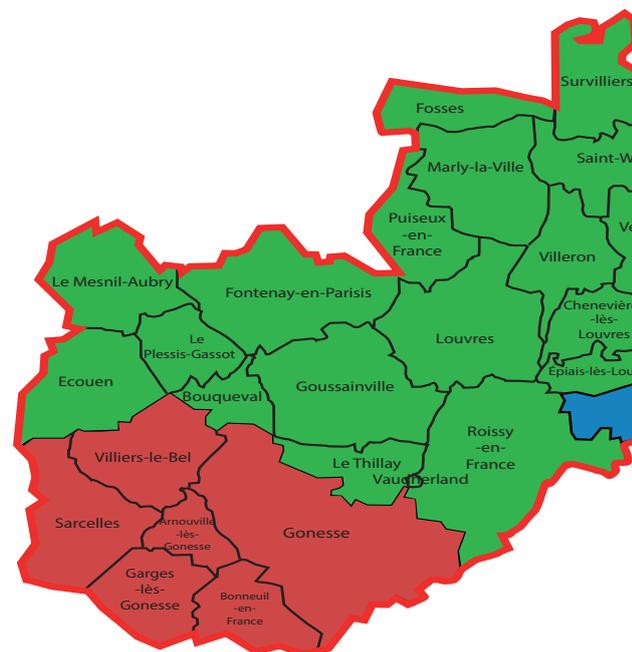
Sont également comprises 17 communes de Seine-et-Marne appartenant à la Communauté de Communes de Plaines et Monts de France (Claye-Souilly, Compans, Dammartin-en-Goële, Gressy, Juilly, Le Mesnil-Amelot, Longperrier, Mauregard, Mitry-Mory, Moussy-le-Neuf, Moussy-le-Vieux, Othis, Rouvres, Saint-Mard, Thieux, Villeneuve-sous-Dammartin et Villeparisis).

UN ACCUEIL RÉSERVÉ DE LA PART DE LA CARPF

Le conseil communautaire de Roissy Porte de France a adopté ce schéma régional. Il y a effectivement une logique à regrouper les communes autour de l'Aéroport Charles De Gaulle, qui est à la fois un bassin de vie et un bassin d'emploi. Aucun autre choix ne s'est présenté.

INTERCOMMUNALITÉ : I

Ce qui va changer pour la Communauté c



LÉGENDE

	Communauté d'agglomération Porte de France
	Communauté d'agglomération Val de France
	Communauté de communes Plaines et Monts de France
	Projet de découpage

Le conseil communautaire a émis cependant deux réserves :

- il regrette fortement que l'entité Grand Roissy n'absorbe pas la partie Seine-Saint-Denis qui est accolée à la plate-forme aéroportuaire. Un manque de cohérence qui semble dicté par des priorités budgétaires pour la Métropole Paris.

- il déplore le fait d'avoir fractionné la Communauté de Communes Plaines et Monts de France, communauté toute jeune (créée il y a tout juste un an) et qui possède une cohérence très forte de son territoire. Le conseil communautaire aimerait la voir intégrée dans sa totalité.

En effet, ces communes sont proches des nôtres dans leur structure et de par leur fort caractère rural. Plus les « petites » communes seront nombreuses, plus elles feront le poids face aux plus grandes agglomérations.

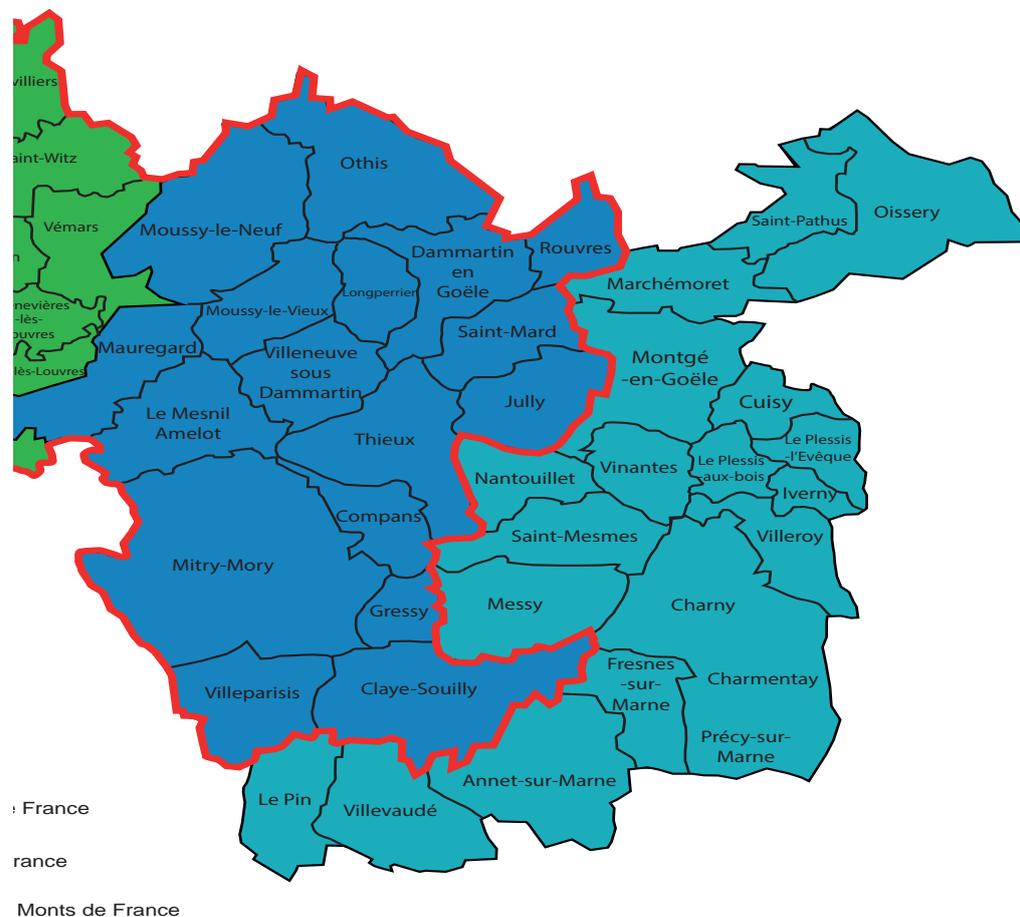
UN REGROUPEMENT QUI SUSCITE DES INTERROGATIONS

Compétences : Il est difficile pour le moment de définir clairement les domaines d'intervention des futures EPCI. On peut préciser néanmoins que la future intercommunalité devrait conserver une grande majorité de ses compétences actuelles auxquelles d'autres seront ajoutées.

Composition du Conseil : Le futur conseil communautaire sera composé de plus de 80 élus (dont 1 président et 15 vice-présidents). Les conseillers seront issus des communes membres et désignés parmi les conseillers municipaux élus par les citoyens en Mars 2014. Ils seront répartis de manière proportionnelle aux nombres d'habitants de chaque commune.

: LE NOUVEAU DÉCOUPAGE TERRITORIAL

É d'agglomération Roissy Porte de France



Ce qui signifie que certains conseillers communautaires élus en Mars 2014 au suffrage universel, vont donc disparaître... Est-ce cela la démocratie ?

Question en suspens : Quelles seront les ressources financières pour répondre aux nouveaux enjeux de demain ?

Divergence des enjeux : Enfin, il faut bien reconnaître que les problématiques et les enjeux des territoires avec lesquels nous allons fusionner sont bien différents du nôtre. Qu'avons-nous en commun avec des villes beaucoup plus peuplées, beaucoup plus urbanisées et dont la structure de ressource financière diffère de la nôtre ?

Le Schéma régional devait être arrêté le 28 février 2015 par le Préfet de Région. Cette date a été reportée. Nous vous tiendrons informés des diverses évolutions parce qu'elles nous impactent directement.

QUELQUES REPERES CHRONOLOGIQUES

1994 : création de la Communauté de Communes de Roissy Porte de France qui regroupe 7 communes (Chennevières-lès-Louvres, Epiais-lès-Louvres, Louvres, Le Thillay, Puiseux-en-France, Vaudherland et Roissy-en-France)

1996 : Saint-Witz, Survilliers, Vémars, Villeron rejoignent ce regroupement, qui compte donc 11 villes.

2002 : Fosses, Marly-la-Ville, Fontenay adhèrent à la Communauté de Communes, ce qui porte la Communauté à 14 communes.

2008 : Intégration du Mesnil-Aubry.

2009 : 3 communes supplémentaires intègrent la Communauté, Bouqueval, Ecoeuil et Le Plessis-Gassot.

2013 : Goussainville rejoint le regroupement, qui devient alors Communauté d'Agglomération.

2014 : Adoption du Schéma Régional de Coopération Intercommunale.

Février 2015 : L'adoption du schéma qui devait être arrêté le 28 par le préfet de région est reporté à une date ultérieure.

Ce changement conduit à une incertitude sur la suite du planning.

Juillet 2015 : Après publication du SRCI, les Préfets de Département définissent par arrêté le périmètre de création, de modification ou de fusion d'EPCI, pour la mise en œuvre du schéma.

Décembre 2015 : La création ou la modification des EPCI à fiscalité propre sera prononcée avant le 31 du mois.

L'INTERCOMMUNALITÉ EN CHIFFRES

2013 : 19 communes
87 514 habitants
superficie totale environ 12 500 hectares.

2015 : 42 communes
343 000 habitants

LEXIQUE

MAPTAM : Modernisation de l'Action Publique territoriale et de l'Action des Métropoles

SCRIC : Schéma Régional de Coopération Intercommunale

EPCI : Etablissements Publics de Coopération Intercommunale



RELAIS JEUNES

OUVERTURE DU RELAIS JEUNES !

UN SERVICE PUBLIC OÙ LES QUESTIONS DE LA JEUNESSE SONT UNE PRIORITÉ

Le 22 janvier, le Relais Jeunes a ouvert ses portes au Centre commercial du Colombier et a accueilli ses premiers jeunes en présence de M. Le Maire et des élus. Ce nouvel équipement accueille les 12-25 ans et leur propose un accompagnement dans leurs recherches et leurs démarches personnelles et professionnelles.

« Les jeunes ne recherchent pas de l'information mais un accompagnement dans leur démarche. » Une étude réalisée par un groupe d'étudiants en 2014* a permis de soulever la problématique du manque d'accompagnement dont les jeunes souffrent. D'après l'enquête, Internet et le réseau personnel sont les sources d'information les plus utilisées. Cependant, elles limitent souvent « l'horizon des possibilités » et obligent les jeunes à faire des choix « par défaut ». De l'avis des jeunes étudiés, les services proposés sont trop généralistes et n'apportent pas un suivi et une information individualisés.

Ce même manque d'accompagnement existait à Survilliers. L'action envers la jeunesse s'exerçait seulement pendant les congés scolaires au sein d'une structure multi-sports. Cette structure avait du succès mais laissait peu d'initiatives aux jeunes. La municipalité a donc décidé de pousser plus loin l'accompagnement des jeunes

survillois en ouvrant un Relais Jeunes et en les incitant à créer leur association (l'AJS) afin de devenir acteurs de leurs projets. Après plusieurs mois de démarches, le Relais Jeunes a ouvert ses portes le 22 janvier. Cette structure municipale, destinée en particulier aux 12-25 ans, s'adresse également aux parents se sentant concernés par les difficultés qui touchent leurs jeunes. Le public est accueilli par Estelle Boissard, diplômée en Animation Sociale, qui est à l'écoute des jeunes survillois.

« LES JEUNES NE RECHERCHENT PAS DE L'INFORMATION MAIS UN ACCOMPAGNEMENT DANS LEUR DÉMARCHE. »

Au Relais Jeunes, les jeunes peuvent accéder à des informations et à des services parfois méconnus. Le lieu offre un réel soutien aux jeunes : Estelle les accompagne dans leurs démarches : orientation, formation, emploi, activités, sujets sanitaires et sujets de société. Au Relais, pas de tabou : toutes les préoccupations de la jeunesse sont abordées dans la plus grande confidentialité.

Estelle anime également des ateliers thématiques et travaillera sur un sujet d'importance : la déscolarisation de nos jeunes.

Parmi les équipements proposés aux jeunes, un ordinateur avec accès Internet leur permet d'effectuer leurs recherches de façon indépendante, tout en étant assistés d'Estelle en cas de besoin. Sur place, on trouve également de la documentation nationale et des offres d'emplois.

HORAIRES DU RELAIS JEUNES

Hors vacances scolaires :

Mardi, jeudi, vendredi : 16h-19h

Mercredi : 10h-19h

Samedi : 10h-12h et 15h-18h

Vacances scolaires :

Mardi, mercredi, jeudi : 16h-19h

Vendredi : 16h-18h

Samedi : 14h-17h

Fermé le lundi

*Enquête Urbaine « Une enquête pour les jeunes, par les jeunes » (association Alter'Actions, cabinet d'études Plein Sens et ministère de la Jeunesse) www.jeunes.gouv.fr

INTERVIEW CROISÉE D'ESTELLE BOISSARD ET DE JEAN-FRANÇOIS LASME

QUELLES SONT LES RAISONS QUI VOUS MOTIVENT À ANIMER LE RELAIS JEUNES ?

ESTELLE : J'ai toujours été sensible aux facteurs sociaux qui empêchent la réalisation de certains projets. C'est pour cela que je souhaite m'investir pour apporter de l'information et aussi un soutien moral et administratif aux jeunes Survillois.

JF : Lors de mes passages dans la ville, je remarque le peu d'infrastructures pour la jeunesse. Le Relais Jeunes est une réponse positive pour pallier à ce manque.

QUELS SONT VOS RÔLES RESPECTIFS ?

ESTELLE : Vous pouvez me rencontrer au Relais Jeunes où je vous accompagnerai dans vos démarches. Je serai à l'écoute de vos préoccupations quotidiennes en toute confidentialité.

JF : J'irai à votre rencontre dans le village, pour échanger avec vous sur votre quotidien. Vous mobiliser fait partie de nos objectifs. C'est notre devoir pour amener la jeunesse à construire son avenir à Survilliers.



PORTAGE DES REPAS ET MAINTIEN À DOMICILE

CHAQUE JOUR, ROSELYNE, AGENT TECHNIQUE À LA MAIRIE, LIVRE LEUR REPAS AUX SENIORS SURVILLOIS.

Le portage des repas permet aux personnes dépendantes, nécessitant une aide à la confection des plats, de bénéficier d'une livraison de repas à domicile. Ce service peut être sollicité ponctuellement ou quotidiennement selon les attentes du bénéficiaire.

Le service fonctionne toute la semaine : les repas des samedi et dimanche sont livrés le vendredi et ceux des jours fériés, la veille.

Les repas, composés d'une soupe, une entrée, un plat principal, un laitage, un dessert et une demi baguette, sont facturés 5,20€ aux bénéficiaires, qui ont chaque jour le choix entre deux menus.

Tous les matins, les repas sont livrés dans les frigos de la cuisine du Colombier par la société API Restauration qui prépare les repas à la cuisine centrale de Moussy-le-Neuf. Ils sont ensuite mis en boîtes par M. Tayibi, l'agent de cuisine.

Plus tard, il est rejoint par Roselyne Thioux, l'agent chargé de la livraison des portages. Elle apporte le pain commandé à la boulangerie de Survilliers pour l'emballer individuellement. Le véhicule isotherme est ensuite chargé pour partir en livraison dans les 18 foyers disséminés dans tout le village.

Le portage de repas se caractérise aussi par son aspect humain. En effet, Roselyne joue un rôle particulier dans le maintien du lien social des bénéficiaires à travers sa mission, car sa bonne humeur permet de rompre la solitude de certaines personnes isolées. N'oublions pas Marie-Madeleine Claudel qui a assuré ce service durant plusieurs années pour le plus grand plaisir de nos aînés.

Plus qu'un service de restauration, le portage de repas est une réelle alternative face à la perte d'autonomie et permet aux personnes en situation de dépendance de profiter d'une alimentation saine et équilibrée.

Toute livraison nécessite une inscription préalable en Mairie au moins une semaine avant le début du service. Renseignements et inscriptions à Sandrine Vincent : 01 34 68 34 36 ou vincent@roissy-online.com



EN CHIFFRES

18 foyers livrés chaque jour en moyenne

6 030 repas livrés de septembre 2013 à août 2014



ÉCOLE DU COLOMBIER :

UN PROJET PAS COMME LES AUTRES...

PROJET ASIE-CYCLETTE

Ce projet concerne les six classes de l'école élémentaire du Colombier, ainsi que les deux classes de moyens-grands de l'école maternelle du Colombier, en partenariat avec Ecoliers solidaires pour enfants du Mékong.

Il s'agit d'un parrainage qui permettra à un enfant de bénéficier d'une scolarité complète, soit huit années.

Les enfants des écoles du Colombier vont donc aider un enfant d'Asie à aller à l'école en réalisant des actions solidaires tout au long de l'année.

C'est une façon originale de découvrir. C'est aussi un moyen de développer leur sens de la solidarité et de l'engagement pour en faire des citoyens responsables dans leur vie future. Ils pourront s'apercevoir que l'école n'est pas accessible à tous et comprendre ainsi que l'école est une chance qu'il faut saisir.

« PLEIN D'ENFANTS N'ONT PAS LA CHANCE D'ALLER À L'ÉCOLE ET SONT OBLIGÉS DE TRAVAILLER, C'EST BIEN DE POUVOIR LES AIDER. ET JE TROUVE VRAIMENT INTÉRESSANT DE PARCOURIR TOUTE L'ASIE À VÉLO. »

Corentin, CM1

PREMIER RENDEZ-VOUS SOLIDAIRE

L'école élémentaire du Colombier organise un loto ouvert à tous au profit de l'association « Asie-cyclette » le Vendredi 6 Février 2015 à partir de 19h à la salle des Fêtes de Survilliers.

FILLEUL DE L'ÉCOLE DU COLOMBIER

Prénom : Phasin

Nom : DUANGCAYCHANOK

Ce petit garçon thaïlandais est actuellement en moyenne section de maternelle. Il habite Poblaki, dans la province de Tak.



EN TANDEM À TRAVERS L'ASIE

Xavier et Caroline Guignard sillonnent pendant une année scolaire les routes d'Asie sur leur tandem. Un périple de 8000 km à la rencontre des enfants parrainés.



Suivez leur aventure sur : asiacyclette.weebly.com

LE CLUB DE KARATÉ A FÊTÉ SES 40 ANS

Un peu d'histoire...

Comme tous les arts martiaux, le karaté demande un long apprentissage. Il enseigne la maîtrise de soi et la discipline.

Qu'est-ce que le karaté ?

Il peut être défini comme une méthode d'auto-défense pratiquée à mains nues.

D'où vient-il ?

Il est originaire de l'île d'Okinawa au Japon. Au XVIème siècle, les armes n'étaient pas autorisées sur l'île mais les bandits s'en servaient pour attaquer et dépouiller les habitants. Ces derniers mirent alors au point une technique de lutte utilisant les mouvements des arts martiaux. Comme cet art martial se pratique sans arme, il est appelé karaté, mot qui signifie « main vide ». Le karaté doit être un chemin qui mène à l'épanouissement de l'esprit et du corps.

Qu'est-ce que le shotokan ?

Il s'agit d'un style de karaté. Le shoto, c'est la longue vie et le kan, c'est le pin. Ses deux symboles sont la longévité et l'espace. Le karaté a fait son apparition en France dans les années 50, et depuis lors, n'a cessé de progresser. Son école est désormais réputée dans le monde entier.

LES 4 ET 5 OCTOBRE 2014 A EU LIEU AU GYMNASE, LE TRADITIONNEL GASSHUKU (STAGE) NATIONAL DE KARATÉ-DO DE SURVILLIERS. CETTE ANNÉE, L'ÉVÉNEMENT ÉTAIT PARTICULIER.



En effet, nous avons célébré les 40 ans du « hombu dojo de Survilliers », fondée en 1974 par Sensei LAUTIER, devenu depuis, le chef instructeur de la France JKA (Japan Karaté Association) (Sensei signifie professeur, maître dans les arts martiaux). Monsieur Daniel LAUTIER, l'un des plus hauts gradés au monde, est devenu depuis des années déjà, le garant de l'enseignement du karaté-do traditionnel japonais, style Shotokan, pour la France. Il enseigne maintenant dans le Sud-Ouest de la France, c'est aujourd'hui, l'un de ses élèves : Patrice MOKO (4ème Dan JKA), qui transmet

le karaté-do, aux enfants et adultes, les mercredis et vendredis soirs à Survilliers. Pour cet événement, nous avons eu l'honneur d'accueillir également trois maîtres japonais : Sensei Kazuhiro SAWADA (7ème DAN JKA), Sensei Yoshinobu OHTA (7ème DAN JKA), et Sensei Norihiko IIDA (8ème DAN JKA) venu spécialement du Japon, où il est l'un des piliers de l'enseignement, à la maison mère de Tokyo.

À l'occasion des examens de passage de grade, deux élèves du dojo de Survilliers ont obtenu leur « ceinture noire », étape importante dans la vie d'un karatéka. Puis, après la remise des décorations de la ville par Monsieur le Maire aux senseis, le maître Norihiko IIDA qui est moine, a célébré une cérémonie bouddhiste. Cette prière fût en l'honneur de personnes disparues, chères au karaté traditionnel japonais, mais également, à celle qui fut pendant de très nombreuses années, la trésorière du dojo de

Survilliers : Pascale BERARD-LAUTIER. En conclusion de cette journée particulière, une soirée dansante fut organisée dans la Salle des Fêtes, dans le but de rassembler tous les anciens karatékas du club de Survilliers ainsi que les nouveaux. Les karatékas de Survilliers ont apportés leur concours au président du club, Walter OBRECHT, pour faire de cet événement un véritable succès.



Mais nous tenions à remercier particulièrement Monsieur le Maire, la municipalité et l'association « l'avenir de Survilliers » qui ont grandement contribué à la réussite de ce rendez-vous important pour la commune.

Renseignements : Walter au 06.73.60.00.61
ou jkasurvilliers@gmail.com



COUPS DE CŒUR

A LA UNE

ROMANS

Nathalie de BROC *Et toujours ces ombres sur le fleuve...*

Lydie SALVAYRE *Pas pleurer*

Marina CARRERE *D'ENCAUSSE Une femme blessée*

Katia VALERE *Après la nuit vient l'aube*

John GREEN *Nos étoiles contraires*

Yves JACOB *Romain sans Juliette*

Jean-Michel RIOU *Le dernier secret de Versailles*

Diane CHAMBERLAIN *Une vie plus belle*

Philipp MEYER *Le fils*

Kristan HIGGINS *Un grand amour peut en cacher un autre*

Jean-Baptiste BESTER *Les amants de Sainte-Catherine*

Adrien BOSCH *Constellation*

Hubert de MAXIMY *La bande noire*

POLICIERS

Jacques BAUDOUIN *Un espion ne dort jamais*

Raymond KHOURY *Dossier Corrigan*

Ingrid DESJOURS *Tout pour plaire*

Karine GIEBEL *Satan était un ange*

Henning MANKELL *Une main encombrante*

R. J. ELLORY *Les neuf cercles*

Martin MICHAUD *Sous la surface*

Karen ROSE *Pour que tu n'oublies pas*

Lisa UNGER *L'appel du mal*

DOCUMENTAIRES

Stéphane BERN *Secrets d'histoire, 5*

Christophe FAURE *Comment t'aimer, toi et tes enfants ?*

Jean-Paul BRIGHELLI *Tableau noir*

Franz-Olivier GIESBERT *Manifeste pour les animaux*

Joanne TATHAM *J'arrête le superflu*

Anastasia BLANCHE *La retraite, une nouvelle vie*

BANDES DESSINÉES

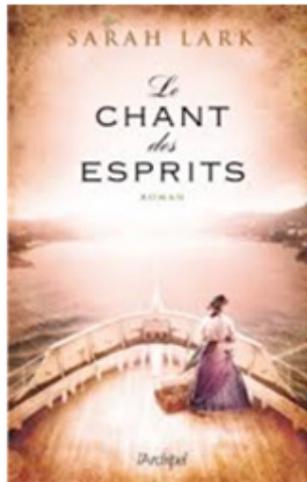
Jean-Yves DELITTE *La Bounty*

MAKYO *Les pierres rouges*

LE CHANT DES ESPRITS

Sarah LARK

En 1852, Hélène et Gwyneira avaient quitté l'Angleterre pour venir s'installer en Nouvelle-Zélande et y fonder une famille.



Dans ce nouveau roman, nous retrouvons quarante ans plus tard ces deux femmes qui ont traversé bien des épreuves mais qui sont toujours liées par une indéfectible amitié. Elles s'inquiètent pour leurs petites-filles, Kura et Elaine, deux cousines que tout oppose et dont les choix pourraient à terme remettre en cause la pérennité du domaine familial.

Cette fois encore, l'auteur nous dresse avec un souffle romanesque puissant le portrait attachant de deux femmes profondément différentes mais qui ont en commun de refuser de courber le dos et qui désirent assouvir leurs passions.

Un très beau roman qui nous fait également découvrir la culture maori, ancestrale et mystérieuse.

LE CERCLE POUCHKINE

Simon MONTEFIORE

« Le cercle des poètes disparus chez les Soviétiques »



C'est l'histoire d'un groupe d'adolescents qui partagent la même passion pour la poésie et le romantisme, si ce n'est que nous sommes en Mai 1945, à Moscou.

Pendant que l'on s'apprête à fêter la victoire, après l'allocution de Staline, deux coups de feu retentissent : deux adolescents sont retrouvés morts. Tous deux étaient membres du Cercle Pouchkine, un cercle lycéen pour amateurs de littérature ; tous deux faisaient également partie de l'élite soviétique. S'agit-il d'une mort accidentelle, d'un suicide ou d'un complot contre l'État ?

Entre roman policier et récit historique, l'histoire se base sur des faits réels et l'auteur nous propose une réflexion sur une société contrôlée par un parti unique. En effet, comment avoir une vie intellectuelle, amoureuse, une vie à soi sous un régime totalitaire ?

ACTUALITÉS

Heure du conte : tous les mois jusqu'en avril. Renseignements : 01.34.68.54.73

Exposition du 10 Janvier au 7 Février

La Nouvelle-Zélande, un territoire méconnu : Aotearoa, le pays du long nuage blanc (réalisée par la bibliothèque).

À partir des deux romans de Sarah LARK *Le pays du nuage blanc* et *Le chant des esprits*, nous vous proposons de découvrir la faune, la flore de la Nouvelle-Zélande, ainsi que de la culture Maori.

La semaine de la langue française et de la francophonie du 14 au 22 Mars

Depuis plusieurs années, le Ministère de la Culture et de la Communication organise une opération annuelle dédiée à la langue française « Dis-moi dix mots ».

L'édition 2014-2015 « Dis-moi dix mots que tu accueilles » s'intéresse à l'hospitalité de la langue française, à sa capacité à intégrer des mots nouveaux venus d'ailleurs. La faculté du français à se ressourcer est un signe de sa vitalité et une garantie de son avenir.

Comme chaque année, 10 mots ont été choisis : amalgame, bravo, cibler, grigri, inuit(e), kermesse, kitsch, sérendipité, wiki, zénitude. Qu'ils nous viennent du flamand, de l'italien, de l'hawaïen, de l'arabe ou de l'inuktitut, ces mots ont enrichi la langue française ; chercher leur origine et jouer avec eux invite au voyage.

Un très grand nombre d'événements auront lieu dans plus de soixante-dix pays à travers le monde et notamment en France. D'ores et déjà, la ville de Survilliers est ville partenaire de ce projet. La semaine de la langue française et de la francophonie se déroulera du 14 au 22 Mars 2015.

SAUVONS
LA LIBERTÉ
D'EXPRESSION

SURVILLIERS AVENIR

CLUB DE FOOTBALL

« CE QUE JE SAIS DE PLUS SUR LA MORALE ET LES OBLIGATIONS DE L'HOMME, C'EST AU FOOTBALL QUE JE LE DOIS... » (ALBERT CAMUS)



Le club de Football de Survilliers est l'une des premières sections sportives sur la commune. Elle fut fondée en 1903, « sous l'impulsion » de la Cartoucherie, avant de rejoindre l'Avenir en 1910. Depuis toujours cette association de bénévoles a été gérée avec passion.

Ce club, c'est aussi une histoire de famille ! Depuis des dizaines d'années, la famille Pannier, porte littéralement la section Football de l'Avenir avec un réel enthousiasme en rassemblant les énergies des moniteurs bénévoles qui animent les équipes avec ferveur. Aujourd'hui M. Pannier, qui fut joueur, puis dirigeant et actuellement président, s'y consacre corps et âme.

Elle compte environ 160 adhérents et comprend 11 équipes réparties ainsi :

Les débutants, à partir de 6 ans jusqu'à 9 ans. Ils font leurs premiers pas footballistiques sur des plateaux. Un plateau est une réunion sportive où plusieurs clubs (il y a une dizaine d'équipes) se rencontrent au travers de « mini-matches ». Le terrain est alors coupé en quatre. Les débutants s'y amusent et apprennent les règles de la compétition. Ces manifestations ne font

pas l'objet d'un classement. Souvent les rencontres se terminent par un goûter préparé par les mamans. C'est cela aussi l'esprit de famille !

Les trajets pour les déplacements sont effectués par les parents, qui doivent s'investir pour éviter que des matchs soient annulés. N'hésitez pas à vous proposer et à consacrer un peu de votre temps au club !

Les 10-11 ans s'entraînent le samedi matin, les 12-13 ans et les 14-15 ans le samedi après-midi, les 17-18 ans le dimanche après-midi. Il y a également deux équipes séniors (à partir de 19 ans) qui jouent le dimanche après-midi. Quant aux vétérans (plus de 37 ans), ils foulent la pelouse le dimanche matin.

... Tous se préparent au fameux tournoi de la Pentecôte qui rassemble sur les terrains de Survilliers les équipes des clubs environnants autour du ballon rond.

« LE FOOTBALL, C'EST L'ÉCOLE DE LA TOLÉRANCE ET DE LA SOLIDARITÉ. »

Le football est un moyen d'éducation exceptionnel, un facteur d'épanouissement personnel et d'intégration sociale. Selon la volonté première de M. de Saint-Salvy et de Michel Prulhière, l'important ce n'est pas les résultats à tout prix, c'est combattre l'oisiveté de la jeunesse. Ce qui motive toutes ces équipes c'est la joie d'être ensemble dans une émotion partagée, c'est l'esprit d'équipe, peu importe les origines, les opinions, les croyances de chacun.

Le football, c'est l'école de la tolérance et de la solidarité.



APPRENDRE LES LANGUES EUROPÉENNES



Entretien avec M. Francis Dupuis, Président de l'association

Depuis quand votre association existe-t-elle ?

Elle a été créée en 2006. Je me souviens du temps passé à la rédaction des statuts de l'association, mais surtout de la joie éprouvée au reçu du récépissé portant enregistrement et parution au Journal Officiel le 25 Octobre 2006. Neuf ans déjà !

Quelles langues proposez-vous ?

De la première langue, à savoir l'anglais, nous sommes passés à trois : anglais, italien et espagnol.

Avez-vous beaucoup d'adhérents ?

En neuf ans, l'association a connu des phases de progression et de replis. Nous avons commencé avec une quinzaine d'adhérents ; nous avons eu jusqu'à quarante-neuf adhérents. Aujourd'hui nous en avons 25.

Les cours sont-ils destinés aux adultes et aux enfants ?

Nous nous consacrons essentiellement aux adultes qui veulent apprendre une langue ou bien se perfectionner. Ils sont motivés soit par des raisons professionnelles ou simplement parce qu'ils veulent voyager.

Nous avons tenté, une année, des cours pour les enfants, mais il était difficile de constituer des groupes homogènes. Par ailleurs, notre apprentissage est basé sur l'oral, nous n'avons pas pour but de suivre un programme scolaire et nous ne voulions pas nous trouver en porte-à-faux par rapport à l'Education Nationale.

Où et quand se déroulent les cours ?

La mairie de Survilliers nous octroie une salle. Les cours ont lieu les mardis et jeudis de 18h30 à 21h30. Nous proposons également quatre cours à Marly-la-Ville. Les lundis de 18h30 à 21h30 et de 19h00 à 21h00, les mercredis de 9h00 à 10h30 et de 13h30 à 14h30.

De quoi êtes-vous le plus fier ?

Je suis heureux d'avoir pu fonder cette association. Nous avons toujours tenté de donner à nos élèves le meilleur de nous. Y sommes-nous parvenus ? D'un certain côté, nous pourrions dire que oui.



Groupe majoritaire

Chères survilloises, chers survillois,

La traditionnelle présentation des voeux prend cette année, un goût particulier, un goût bien amer...

Cette atteinte à la liberté, valeur fondamentale de notre Nation nous a tous bouleversés. Nous faisons le voeu qu'elle n'entame pas notre optimisme. Bien au contraire, nous avons à présent un devoir d'optimisme !

C'est dans cet état d'esprit que nous paraphrasons humblement Jacques Brel lors de sa présentation des voeux sur Europe 1 en janvier 1968. Nous vous souhaitons très sincèrement le meilleur pour cette année.

Nous vous souhaitons des rêves à n'en plus finir et l'envie furieuse d'en réaliser quelques uns. Nous vous souhaitons d'aimer ce qu'il faut aimer et d'oublier ce qu'il faut oublier. Nous vous souhaitons

des passions, Nous vous souhaitons des silences. Nous vous souhaitons des chants d'oiseaux au réveil et des rires d'enfants.

Nous vous souhaitons de respecter les différences des autres, parce que le mérite et la valeur de chacun sont souvent à découvrir.

Nous vous souhaitons de résister à l'enlèvement, à l'indifférence et aux vertus négatives de notre époque.

Nous vous souhaitons enfin de ne jamais renoncer à la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour, car la vie est une magnifique aventure et nul de raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une rude bataille. Nous vous souhaitons surtout d'être vous, fier de l'être et heureux, car le bonheur est notre destin véritable.

Groupe minoritaire

11 janvier 2015 : de la place de la République à Survilliers

L'unité nationale a été la meilleure façon de montrer aux terroristes qu'ils ne pouvaient mettre la France à genoux. L'intimidation a laissé place au courage et la division à l'union. Bien que n'étant pas lecteur de Charlie Hebdo, je suis animé de l'esprit voltairien : « Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battrais pour que vous ayez le droit de le dire. »

L'élan patriotique du dimanche 11 janvier 2015 ne doit pas s'essouffler, mais contraindre nombre de bien-pensants à se remettre en question : finie la langue de bois, fini le politiquement correct et fini l'angélisme de tout bord ! Ce sont des terroristes, des délinquants multi-récidivistes, de nationalité française, nés en France, qui sont allés à l'école en France, qui ont tiré. Il faut lutter plus fermement contre les minorités dangereuses qui refusent les valeurs de la France et gangrènent le pays du virus de l'intégrisme. Dans le cas contraire, le danger va perdurer parce que des forces considérables sont organisées depuis des années, parce qu'elles disposent de moyens financiers importants et parce qu'elles sont soutenues par des groupes qui règnent sur des territoires sous leur coupe. Dans de nombreuses écoles la minute de silence non respectée est la parfaite illustration de cette influence nocive qui doit interpeller la classe politique déconnectée de la réalité de nos banlieues. Si l'école est le creuset de la République qui ne saurait transiger sur aucune de ses valeurs, les élus eux, dans les villes, banlieues et campagnes, se doivent d'être les garants permanents de ces valeurs.

À Survilliers nous pouvons nous enorgueillir du travail réalisé au quotidien dans nos écoles par les enseignants. Avec la

Mairie, des moments solennels ponctuent l'année scolaire et participent au nécessaire devoir de mémoire ainsi qu'au respect de nos symboles républicains. De la remise des drapeaux à la Marseillaise entonnée par les écoliers devant le monument aux morts, ces occasions font notre fierté. Si le logo « Je suis Charlie » nous a permis d'afficher notre soutien à la liberté d'expression, il est une devise qui prend ses racines dans notre histoire républicaine et forme un idéal vers lequel nous devons tendre : « **Liberté, Egalité, Fraternité** ». **L'inscrire au fronton de notre mairie et tout particulièrement à ceux de nos écoles est mon premier vœu pour Survilliers en ce début d'année.**

2015, sera une année importante pour l'avenir de notre commune, aussi le deuxième vœu que je formule est que nous puissions rester maîtres de notre destin et nous protéger de la « banlieuisation » rampante en affirmant notre identité semi-rurale qui fait le charme de notre village. Enfin, j'adresse des vœux de succès et de réussite à tous ceux qui composent le cœur battant de notre commune : que ce soit à nos commerçants, à nos gendarmes et policiers municipaux, à nos pompiers ainsi qu'aux bénévoles de nos associations et plus particulièrement à cette nouvelle association des jeunes de Survilliers.

Au nom de toute l'équipe « Fiers d'être Survillois » je vous souhaite une excellente année 2015 !

Anthony Arciero
anthonyarciero@gmail.com

BIENVENUE À

Victoria ADJIWANOU née le 21 septembre 2014
Massinissa LOUINI né le 6 octobre 2014
Dahlia Wesline DARIUS née le 31 octobre 2014
Hugo BOURDET BEAUPIED né le 8 novembre 2014
Naïla TAYA née le 11 novembre 2014
Clémence VARLET née le 12 novembre 2014
Maïly DUFOUR LEMAIRE née le 30 novembre 2014
Timéo SAVIDAN né le 6 décembre 2014
Rafaël CALDARAS né le 11 décembre 2014
Maëlys RAYMOND née le 11 décembre 2014

ILS SE SONT UNIS À SURVILLIERS

Pierre MORLOT et Sarah GHANNOUCHI le 26 novembre 2014

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Bernard EUGÈRE (70 ans) le 10 octobre 2014
François MOYAERT (86 ans) le 30 octobre 2014
Yvon CHELLE (62 ans) le 27 novembre 2014
Daniel QUINBECQ (70 ans) le 8 janvier 2015

Service État Civil : Sandrine Ladame - 01.34.68.16.84 - sladame@roissy-online.com

SURVILLOIS A L'HONNEUR



SYLVIE MASSARD

L'équitation western attire de plus en plus de cavaliers par son côté détente et loisirs et son apport de rêve qui permet de se plonger dans le monde des cowboys. Mais on peut aussi la pratiquer en mode compétition comme notre petite Survilloise Sylvie Massard et son Quarter Horse nommé Tex qui ont remporté le titre de vice-champion de France en Pôle Bending au salon du cheval de cette année.

En équitation western, les cavaliers qui recherchent de l'adrénaline peuvent s'essayer aux épreuves de vitesse comme le Pôle ou le Barrel Racing (les enfants sur leur poney adorent particulièrement ces deux disciplines qui sont très ludiques). Ceux qui préfèrent une équitation plus tranquille découvrent les épreuves lentes telles que le Horsemanship ou le Showmanship. Il existe aussi des épreuves de maniabilité comme le Trail et le Reining que vous avez pu découvrir à la

télévision cet été lors des jeux équestres mondiaux.

Sylvie (également vice-championne d'Europe en Barrel Racing) propose de temps en temps des animations de découverte gratuites de l'équitation western au Haras de la Censière à la Chapelle en Serval.

DANIEL QUINBECQ

Le Maire et les membres du Conseil municipal expriment leurs sincères condoléances à la famille de M. QUINBECQ et saluent son engagement dans la vie locale.

MÉDAILLÉS

Vendredi 16 janvier, Monsieur le Maire a eu l'honneur de décorer :

- Christian Cayeux, médaille des 30 ans de travail (vermeil) et départ en retraite,
- Sylvie Gohin, médaille des 20 ans de travail (argent),
- Murielle Wroblewski, médaille des 20 ans de travail (argent).

Félicitations à tous !



SERGE GUEDON

Au mois de juin, monsieur Serge Guedon a reçu des mains de Monsieur le préfet du Val d'Oise la médaille d'or de la jeunesse et du sport en remerciement de 50 ans au service du sport. Ces 50 ans, il les a passés presque exclusivement à l'animation du sport à Survilliers.

Merci au nom de l'Avenir.



LE MINISTÈRE DE
LA CULTURE ET DE
LA COMMUNICATION
PRÉSENTE



DÉCOUVREZ
L'ÉDITION
2014-2015

QUE TU ACCUEILLES

DISMOIDIXMOTS.CULTURE.FR | SEMAINELANGUEFRANCAISE.CULTURE.FR
facebook.com/dismoidixmots | twitter/dismoidixmots | dismoidixmots.dgflff@culture.gouv.fr